

U²⁰¹⁷NSS

**JE SUIS JEUNE JUGE
JE SUIS JEUNE COACH EN**

**GYMNASTIQUE
ARTISTIQUE**



2016-2020



UNSS
UNION NATIONALE
DU SPORT SCOLAIRE



ACCESSIBILITÉ INNOVATION RESPONSABILITÉ



PRÉAMBULE

Ce mémento permet à l'élève du collège ou du lycée d'officialier au sein des rencontres sportives, de s'engager dans la vie associative et ce, dans le cadre de l'Union Nationale du Sport Scolaire (UNSS).

La circulaire du 18 août 2010 incite à valoriser le jeune officiel par la remise d'un diplôme. Cette fonction contribue non seulement au développement de sa personne par les différentes responsabilités qu'il occupe, mais lui permet aussi d'acquérir des connaissances et des compétences valorisées au sein de l'UNSS.

La note de service n° 2014-073 du 28 mai 2014 ayant pour objet la mise en œuvre du décret n° 2014-460 du 7 mai 2014 relatif à la participation des enseignants d'éducation physique et sportive aux activités sportives scolaires volontaires des élèves stipule : « ...Ainsi au sein de chaque AS de collèges et de lycées, ils (les enseignants) contribuent à la construction du projet d'AS, partie intégrante du projet d'établissement, autour de deux axes principaux :

- La pratique d'activités physiques, sportives et artistiquesdans le cadre de l'UNSS
- L'apprentissage des responsabilités avec l'exercice de la fonction de Jeunes Officiels et la formation afférente, ainsi que la participation à la vie de l'AS et à l'organisation des activités de l'association, contribuant par la même à l'éducation de la citoyenneté... »

Ainsi, devenir jeune officiel, c'est :

- apprendre à faire des choix et s'y tenir,
- appréhender très vite une situation,
- mesurer les conséquences de ses actes.
- acquérir au cours de sa formation les connaissances et les compétences inhérentes aux différents rôles sociaux nécessaires aux exigences de l'activité (arbitre, juge, chronométrateur, starter, table de marque...)
- devenir responsable

La circulaire n° 2010-125 du 18 août 2010 relative au sport scolaire incite à valoriser le Jeune Officiel par la remise d'un diplôme quelle que soit sa mission. Cette fonction contribue non seulement au développement de sa personne par les différentes responsabilités qu'il occupe, mais lui permet aussi d'acquérir des connaissances et des compétences valorisées au sein de l'UNSS.

La mobilisation de l'école pour les valeurs de la République du 22 janvier 2015 rappelle l'importance du parcours citoyen dans la vie associative plus particulièrement la mesure 3 : « *La vice-présidence des associations sportives par les élèves sera systématisée, et les prises de responsabilité au sein des associations sportives valorisées. Les formations de jeunes coaches et de jeunes arbitres seront développées* ».



CONDITION DE MISE EN ŒUVRE DE L'OPTION FACULTATIVE AU BACCALAUREAT

Rappel du cadre réglementaire du haut niveau du sport scolaire :

La circulaire n°2012-093 du 08 juin 2012

« Évaluation de l'éducation physique et sportive aux baccalauréats de l'enseignement général et technologique - Liste nationale d'épreuves et référentiel national d'évaluation », il est précisé que « les jeunes officiels certifiés au niveau national ou international... peuvent valider un enseignement facultatif ponctuel à l'identique des sportifs de haut niveau, à savoir : la part réservée à la pratique sportive est automatiquement validée à 16 points, les 4 points restants sont attribués à l'occasion d'un entretien permettant d'attester de leurs connaissances scientifiques, techniques, réglementaires et de la réflexion du candidat sur sa pratique »

« Les listes des candidats concernés sont proposées par les fédérations sportives scolaires (UNSS, UGSEL)».

L'arrêté du 07 juillet 2015 : création d'une unité facultative d'EPS pour le baccalauréat professionnel : « ...les candidats scolaires des établissements publics et privés engagés à haut niveau dans le cadre du sport scolaire, lauréats des podiums nationaux et jeunes officiels certifiés de niveau national ou international » valident automatiquement la note de 16/20.

L'entretien sur 4 points est obligatoire (arrêté du 07/07/15 et BO n°32 du 03/09/15).

Ce qui signifie que :

- L'évaluation rend compte des compétences acquises du jeune arbitre aux différents niveaux de certification (départemental, académique, national, international). Cela suppose la mise en place d'une cohérence et d'une progression dans la formation.
- Pour prétendre aux 16 points de l'enseignement facultatif ponctuel, le jeune arbitre doit avoir officié et obtenu sa certification durant sa « scolarité en classe de seconde ou première de lycée d'enseignement général et technologique » à l'occasion d'un championnat de France UNSS (circulaire n° 2013-131 du 28-8-2013).
- La validation d'un niveau national du jeune arbitre doit au minimum correspondre au niveau 5 de compétence exigé dans le cadre de l'enseignement facultatif au baccalauréat EPS.
- Ces dispositions ne sont pas valables pour tous les rôles hormis jeune arbitre et jeune juge.

PRESENTATION DE L'ACTIVITE

Activité de base, la gymnastique artistique est une discipline acrobatique qui permet à l'élève de jouer avec les lois de la pesanteur.

Maitriser son corps dans l'espace dans des situations inhabituelles, jouer avec l'équilibre, travailler la coordination et l'esthétisme dans un respect de technique et de sécurité, la gymnastique artistique s'adresse à un public mixte et créatif.

Energie et dynamisme, force, souplesse et élégance, voici les principaux atouts d'une discipline toujours en pleine évolution, tant pour un public féminin que masculin.

Les compétences du Jeune Juge :

- Connaître de façon approfondie le code de pointage en vigueur
- Repérer les éléments, apprécier leur réalisation technique et les comptabiliser
- Apprécier la conformité des exigences de composition
- Connaître les fautes et appliquer les pénalités
- Être attentif et concentré de manière à pouvoir justifier ses choix
- Être impartial et régulier tout au long de la compétition

Les compétences du Jeune Coach :

- Connaître les principes d'un échauffement et être capable de le mener en accord avec l'enseignant
- Connaître les exigences de l'activité et les règles de sécurité
- S'intéresser à tous les gymnastes et apporter son aide de manière égalitaire
- S'investir dans les divers championnats sous la responsabilité de l'enseignant

L'entraide, la coopération et l'encouragement mutuels sont des notions plus que jamais réaffirmées dans la pratique de la gymnastique en milieu scolaire.

Il est à espérer que les Jeunes Juges, dans la continuité de la philosophie de l'ancien code, trouvent eux aussi tous les éléments clarifiés d'une formation valorisée, résolument tournée vers la qualité afin de leur faciliter l'accès au jugement, du niveau national UNSS au monde fédéral.

Voir p.30 le chapitre concernant les passerelles signées en octobre 2015, convention disponible sur le site de l'UNSS/OPUSS.

SOMMAIRE

LE JEUNE JUGE, LE JEUNE COACH,

1. S'ENGAGENT A RESPECTER LA CHARTE DE L'UNSS
2. DOIVENT CONNAITRE LES REGLES DE L'ACTIVITE
3. S'INVESTISSENT DANS LES DIFFERENTS ROLES LORS D'UNE MANIFESTATION
4. LE JEUNE JUGE DOIT SATISFAIRE AUX EXIGENCES DE LA CERTIFICATION
5. LE JEUNE COACH PEUT ETRE EVALUE
6. ORGANISATION DES COMPETITIONS
7. DOIVENT VERIFIER LEURS CONNAISSANCES
8. LE JEUNE JUGE ASSURE LE SUIVI DE SA FORMATION
9. PEUVENT PARFAIRE LEUR FORMATION EN CONSULTANT DES DOCUMENTS COMPLEMENTAIRES



1. LE JEUNE JUGE, JEUNE COACH S'ENGAGENT A RESPECTER LA CHARTE DE L'UNSS

Sans juge, arbitre, chronométreur, starter, la rencontre ne peut exister. Ces rôles sont mis en exergue dans le bulletin officiel n°4 du 29 avril 2010 (lycée) au travers de la compétence méthodologique et sociale n°2 visant à « respecter les règles de vie collective et assumer les différents rôles liés à l'activité : juger, arbitrer, aider, parer, observer, apprécier, entraîner... » et l'arrêté du 9 novembre 2015 (collège) Compétence Générale n°3 « Partager des règles, assumer des rôles et responsabilités ».

1.1 Le jeune juge doit :

- Connaître le règlement de l'activité
 - Etre objectif et impartial
 - Permettre le déroulement de la rencontre dans le respect de l'équité sportive
 - Connaître les différentes tâches liées à sa mission
- Pour remplir sa mission, le jeune juge doit, à chaque journée de formation ou de compétition, disposer de l'ensemble des documents nécessaires (voir p.9).
- Le jeune juge UNSS doit s'engager à respecter les termes du serment ci-dessous :

« Au nom de tous les jeunes juges, je promets que nous remplirons nos fonctions en toute impartialité, en respectant et suivant les règles qui les régissent, dans un esprit de sportivité » (Comité International Olympique).

1.2 Le jeune coach doit :

En référence au bulletin officiel de l'Education Nationale du 19 septembre 2013 « L'UNSS devra développer la formation de jeunes coaches – animateurs, diverses remontées des enseignants d'EPS prouvant que les élèves prennent souvent en charge des tâches liées à l'échauffement, l'entraînement, la tactique, la stratégie, l'encadrement ».

Les orientations du MEN du 22 janvier 2015 à l'occasion de la Grande mobilisation de l'Ecole pour les valeurs de la République (mesure 3) rappellent à la valorisation de l'engagement associatif des élèves par « les formations des jeunes coaches et des jeunes arbitres seront développées ».

Ainsi l'élève du collège ou du lycée a la possibilité de suivre une formation de jeune coach mise en place en collaboration étroite avec les AS, les structures UNSS et les partenaires.

Le jeune coach se définit comme un élève licencié à l'UNSS qui connaît l'activité et qui adopte une attitude respectueuse, loyale, constructive et citoyenne.

Le jeune coach appartient à l'équipe (gym et coach). La composition d'équipe n'est pas modifiée.

Le jeune coach est reconnaissable par un tee-shirt de couleur orange dans toutes les compétitions nationales de l'UNSS.

Il doit :

- Connaître le règlement de l'activité
- Agir de manière éthique et responsable sous la responsabilité de l'enseignant
- Permettre le déroulement de la rencontre dans le respect de l'équité sportive
- Connaître les différentes tâches liées à sa mission



2. LE JEUNE JUGE, LE JEUNE COACH DOIVENT CONNAITRE LES REGLES DE L'ACTIVITE

2.1 Le jeune juge doit :

- Pouvoir **justifier d'une formation et d'une certification** afin d'être orienté au mieux vers le rôle qui lui sera attribué
- **Connaître les programmes ainsi que la formule de compétition** sur laquelle il officie
- **Connaître le nombre de gymnastes** composant une équipe et le nombre de gymnastes autorisés à concourir à chaque agrès
- Connaître le **code de pointage** en vigueur
- **Etre en possession de tous les documents** lui permettant une bonne application de ses connaissances :

- **le code de pointage** -complet et non en partie-, un carnet de brouillon et un stylo pour reporter les pénalités et s'organiser afin de pouvoir revenir sur une note au cours de la compétition, une calculatrice et un chrono

- le livret Jeune Juge

- Pouvoir à tout moment **se référer au Code UNSS en vigueur** ou **s'adresser au juge arbitre référent** en cas de doute
- Etre objectif, impartial et régulier

En étant bien formé, il permet le bon déroulement d'une compétition.

2.2 Le jeune coach doit :

- Connaître les règles de l'activité
- Perfectionner ses connaissances spécifiques dans l'activité : techniques, règlementaires, etc.
- Assister l'animateur d'AS sous sa responsabilité et en présence de celui-ci
- Participer aux choix et prises de décisions du calendrier sportif faire preuve d'autorité, de respect et de mise en confiance
- Participer à l'encadrement des entraînements et au suivi des équipes lors des déplacements
- Etre capable d'assister l'enseignant en compétition (coacher) ou à l'occasion de sorties
- Contribuer à la gestion du matériel sportif (suivi, renouvellement, commandes)
- Etre soucieux d'accompagner les nouveaux licenciés pour fidéliser leur engagement à l'AS
- Etre capable de manager
- Etre autonome : anime une ou plusieurs séquences de travail proposées par l'animateur d'A.S
- Etre capitaine de vestiaire en fonction de l'activité
- Faire des choix, adapter ses propositions



3. LE JEUNE JUGE, LE JEUNE COACH S'INVESTISSENT DANS LES DIFFERENTS ROLES LORS D'UNE MANIFESTATION

3.1 : Le Jeune Juge doit :

- ➔ **Avant**, avoir étudié le code de pointage correspondant au niveau de compétition sur lequel il doit officier. Il doit s'informer de l'heure du début de la compétition et de l'heure à laquelle il doit être présent sur le lieu de compétition
- ➔ **Pendant**, remplir le rôle qu'il lui a été confié avec beaucoup de sérieux et de façon impartiale. Il ne doit pas laisser ses émotions transparaître

I - Je suis juge au jury D* :

DIFFICULTE + COMPOSITION / 10 pts

Mon rôle est d'être attentif au contrôle de l'enchaînement réalisé et de :

- noter par écrit en abrégé tous les éléments de l'enchaînement
- remplacer un élément oublié, déclassé ou trop mal réalisé pour être comptabilisé en difficulté ou en composition
- valider sur la fiche de match les éléments réalisés et conformes (connaître les critères de réussite technique de chaque élément)
- vérifier le respect du secteur Composition (4 exigences)

Cela veut dire que je maîtrise le Code UNSS en vigueur : connaissance et reconnaissance de tous les éléments du code à l'agrès auquel je suis affecté. Je suis capable de les nommer et de les situer sur la fiche individuelle.

Enfin, je dois être capable d'effectuer le calcul pour chaque secteur (poser l'opération).

Pour remplir ce rôle je dispose de :

- la fiche élève : c'est un indicateur de l'enchaînement qui va être exécuté. Les éléments seront numérotés dans l'ordre de réalisation et les 6 éléments pris en compte en Difficultés seront surlignés. Il est souhaitable que pour la liaison gymnique ou la liaison acrobatique, les 2 éléments concernés soient reliés.
- ma qualité d'attention, pendant la prestation, à vérifier les éléments réalisés et à noter les exigences de composition.

Par ailleurs, je n'oublie pas de distinguer les pénalités à retirer sur la note finale (ex : élément manquant, dépassement de temps, comportement incorrect ou irrégularité à l'agrès)

Cependant, il est bien entendu que je note ce que je vois réalisé et non ce qui est noté sur la fiche en plus ou en moins.

- La note de difficulté ne peut en aucun cas dépasser 6 points
- La note de Composition : si l'élève respecte les 4 Exigences sa note de composition est obligatoirement de 4 points
- Je communique avec les juges exécution et le juge arbitre pour confirmer mon jugement.

II- Je suis juge au jury E :



EXECUTION / 10 pts

Mon rôle est de donner la note d'exécution et de tenir compte des fautes suivantes :

- les fautes typiques
- les fautes de tenue et de technique
- les fautes spécifiques à l'agrès
- les fautes particulières

REMARQUES

- Je ne dois jamais me laisser impressionner par des éléments difficiles et mal exécutés
- Je dois avoir constamment en mémoire la devise de la gymnastique à l'UNSS :

« **SIMPLE ET CORRECT VAUT MIEUX QUE DIFFICILE ET INCORRECT** »

- J'écris les chiffres lisiblement
Je fais la différence entre un 1 et un 7, un 3 et un 9, un 0, un 5 et un 6
- J'enregistre les fautes en écrivant 1, 3 ou 5 mais jamais avec des petites barres. Afin de distinguer une petite faute d'une chute, j'entoure le 1 quand il veut dire 1 point
- Je n'oublie pas de déduire les fautes des 10 points d'exécution
- Je propose une note d'exécution en fonction du nombre de fautes constatées et des pénalisations qui s'y rapportent

DANS TOUS LES CAS, JE DOIS ETRE CAPABLE DE JUSTIFIER MA NOTE AUPRES DU JUGE ARBITRE !

➔ **Après**, attendre l'autorisation du Juge Arbitre pour quitter le plateau de compétition

3.2: Le Jeune coach doit :

- ➔ **Avant**, s'informer sur l'organisation et les horaires de compétition, accompagner ses camarades en salle d'échauffement, les mettre en confiance et seconder le professeur ; il connaît le temps prévu et les modalités de l'échauffement, il s'assure que ses camarades soient suffisamment échauffés et prêts à la fin du temps imparti, il aide à l'installation des tremplins, au réglage des barres...
- ➔ **Pendant**, encourager et mettre en confiance ses camarades, seconder l'enseignant. Il aide au respect des consignes données par les adultes responsable de l'organisation, il connaît l'ordre de passage de ses camarades aux différents agrès et aide à leur préparation, il aide à l'installation des tremplins, au réglage des barres....
- ➔ **Après**, faire un retour sur les prestations de ses camarades de façon bienveillante et positive.

HORS RENCONTRE / COMPETITION			PENDANT LA RENCONTRE / COMPETITION		
Co anime	Anime	Dirige	Assiste	Conseille	Dirige
L'élève est sous la responsabilité du professeur : duo	L'élève est seul face au groupe mais applique les consignes du professeur	L'élève décide et assume	L'élève est sous la responsabilité du professeur : duo	L'élève gère la rencontre en respectant les choix du professeur	L'élève est en autonomie complète

4. LE JEUNE JUGE DOIT SATISFAIRE AUX EXIGENCES DE LA CERTIFICATION

Niveau Départemental

- Pré requis : le jeune juge doit être investi au niveau de son district.

ROLES	COMPETENCES	ACQUISITIONS ATTENDUES	PROTOCOLE DECERTIFICATION
JUGE	1. REGLEMENTAIRES	<i>Connait les 3 secteurs de notation (Difficultés, Composition Exécution) et les pénalités</i>	Avoir participé aux journées de formation et avoir officié sur une compétition départementale. Validation théorique / 4pts + Validation Pratique / 16 pts = Note supérieure ou égale à 12/20
	2. DE JUGEMENT	<i>Repère les éléments exécutés avec l'aide de la fiche de compétition, apprécie la conformité des exigences de composition, repère les fautes en évaluant le degré de gravité</i>	
	3. D'ATTITUDE	<i>Elève concentré et attentif sur l'ensemble de la compétition</i>	

Pour obtenir le niveau départemental, il faut avoir au moins 12/20 (théorie + pratique) :

- la théorie est notée sur 4 points (QCM 20 questions)
- la pratique est notée sur 16 points

Pour l'examen théorique, nous suggérons de choisir 20 questions parmi les propositions données en annexe du livret JO. Chaque bonne réponse vaut 1 point. La note obtenue sur 20 est rapportée sur 4 pts et correspond à la note de théorie.

Répondre au protocole de certification permet :

- L'acquisition du niveau départemental : saisir son niveau sur OPUSS
- Remise d'un diplôme par le service départemental UNSS



Niveau Académique

- Pré requis : Le jeune juge doit être investi au niveau de son département et pouvoir justifier de l'acquisition de son niveau départemental

ROLES	COMPETENCES	ACQUISITIONS ATTENDUES	PROTOCOLE DECERTIFICATION
JUGE	1. REGLEMENTAIRES	<i>Connait les 3 secteurs de notation (Difficultés, Composition, Exécution) et les pénalités</i>	Avoir participé aux journées de formation et avoir officié sur une compétition académique Validation théorique / 4pts + Validation Pratique / 16 pts = Note supérieure ou égale à 14/20
	2. DE JUGEMENT	<i>Repère les éléments exécutés avec l'aide de la fiche de compétition, repère les fautes en évaluant le degré de gravité, apprécie la conformité des exigences de composition</i>	
	3. D'ATTITUDE	<i>Rôle assumé sur l'ensemble d'une rencontre</i>	

Pour obtenir le niveau académique, il faut avoir au moins 14/20 (théorie+pratique) : * la théorie est notée sur 4 points (QCM / 20 questions) * la pratique est notée sur 16 points.

Pour l'examen théorique, nous suggérons de choisir 20 questions parmi les propositions données en annexes du livret JJ. Chaque bonne réponse vaut 1 point. La note obtenue sur 20 est rapportée sur 4 pts et correspond à la note de théorie.

Répondre au protocole de certification permet :

- L'acquisition du niveau régional : saisir son niveau sur OPUSS
- Remise d'un diplôme par le service régional UNSS

Niveau National

- Pré requis : le jeune juge doit être investi au niveau de son académie, être capable de juger sur 4 agrès, justifier de l'acquisition de son niveau académique et participer au protocole d'évaluation mis en place sur le championnat de France par les membres de la CMN.

ROLES	COMPETENCES	ACQUISITIONS ATTENDUES	PROTOCOLE DECERTIFICATION
JUGE	1. REGLEMENTAIRES	<i>Connaissance réelle et approfondi du code de pointage correspondant au niveau de compétition sur lequel on officie</i>	Officier sur le Championnat de France (Examen de juges et jugement sur secteur Exécution ou Diff/compo) Validation théorique / 4pts + Validation Pratique / 16 pts = Note supérieure ou égale à 16/20
	2. DE JUGEMENT	<i>Jugement précis, intervention avec opportunité, acquisition du vocabulaire des termes gymniques (technique et jugement), justification et argumentation de ses notes de façon régulière, prise de note lisible et organisée en fonction de ses attributions (Diff/Compo ou Exécution), connaissance de l'écriture symbolique, prises de décisions rapides et fiables et faire preuve d'une totale impartialité</i>	
	3. D'ATTITUDE	<i>Etre capable de rester concentré sur l'ensemble de la durée du jugement, avoir une attitude adaptée au contexte (tenue, langage...), s'adresser au juge arbitre en cas de doute sur une décision</i>	

Pour obtenir le niveau national, lors d'un championnat de France, l'évaluation se déroulera en deux parties :

- **Théorique/4 pts : QCM**
- **Pratique/16 pts :** Suite aux résultats du QCM et de l'examen pratique vidéo, le Jeune Juge se verra attribuer un rôle dans le secteur Exécution ou Diff/Compo. Il sera alors évalué sur sa mise en situation lors de la compétition.




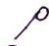




















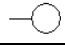

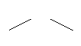





Note pratique sur 16 points + note théorique sur 4 points = note globale sur 20 points

Pour obtenir le niveau national, il faut avoir obtenu au moins 16/20 (théorie + pratique)

Remarque : Il est souhaitable pour obtenir le niveau national que les jeunes juges aient de la connaissance d'un minimum de 5 symboles par agrès (voir p.16).



TABLEAU DES SYMBOLES

Barres Asymétriques		Poutre		Sol GAF	
	Tour d'appui arrière D6		Roue D8		Rondade D10
	Renversement B2		ATR D7		Souplesse Arrière D3
	Bascule barre inférieure D2		Saut groupé C5		Saut de chat C7
	Grande culbute D4		Pivot un tour 360° D4		Saut changement de jambes D6
	Sortie échappe groupé D9		Sortie saut de mains D9		Salto avant D9
Sol GAM		Barres Parallèles		Barre fixe	
	ATR A2		Balancé arrière à 45° C2		Bascule D2
	Flic Flac arrière C8		Balancé à l'appui brachial B5		Grande culbute C7
	Salto arrière groupé D8		Balancé arrière à l'horizontale et sortie B10		Grand tour avant : Lune D7
	Ecrasement facial D3		Equerre D8		1/2 tour B9
	Roulade arrière A7		Placement de dos D9		Grand tour arrière : Soleil D7
	Position Y C3		Balancé arrière, avant, pieds hauteur des barres A2		Passement filé à 45° E8
Mini Trampoline					
	Salto avant groupé				
	Salto avant groupé 1/2 tour				
	Salto avant tendu				
	Corps carpé				
	Saut chandelle				

5. L'EVALUATION DU JEUNE COACH

Cadre général des tâches essentielles :

Connaître l'activité - Se former - Entraîner - Manager - Diriger - Evaluer - Choisir
Organiser- Intervenir posément, de façon bienveillante et positive

- Les spécificités de chaque jeune coach se retrouvent dans la fiche de manière synthétique :
 - Le jeune coach compose l'équipe, il ne vient pas en supplément
 - Le jeune coach en sport partagé est un levier important pour continuer à développer ces équipes au sein des championnats de France. En fonction des activités le jeune coach en sport partagé peut se rajouter à l'équipe, si la composition de cette dernière est inférieure à la composition des équipes du championnat dit « classique ».
- Proposition du cadre général utilisé par les membres de CMN pour évaluer l'engagement du jeune coach reste d'actualité et n'est pas contractuel

VALIDATION DE L'ENGAGEMENT

- Le Jeune coach peut être en binôme avec l'enseignant d'EPS, animateurs d'AS ou l'encadrant de l'équipe jusqu'aux phases régionales
- Sur un championnat de France : soit il continue à assumer sa fonction de jeune coach en binôme, soit il en assume seul le rôle sur le banc de touche
- Validation :
 - Acquis ou pas acquis sur le niveau du championnat auquel il officie
 - Championnat de France : si son équipe monte sur le podium et si lui seul a officié dans le rôle d'entraîneur, sans adulte à ses côtés, un diplôme national lui sera délivré mais la **certification reste académique.**



6. ORGANISATION des COMPETITIONS Juge Arbitre et Jeune Organisateur

1- LE JUGE ARBITRE

Je dois être sur le plateau 30 min. avant le début de la compétition

JE SUIS EN RELATION CONSTANTE AVEC LE RESPONSABLE DU MICRO

- **Je suis responsable de mon atelier**
- **Je dois connaître, outre le Code de pointage, le rôle et l'identité :**
 - *des juges*
 - *du secrétaire d'atelier*
 - *du chronométreur*
 - *de la navette*
 - *du responsable du matériel*
 - *du responsable de la sono*
 - *du responsable du plateau*
 - *du responsable des Juges Arbitres*
 - *du responsable des jeunes juges et jeunes organisateurs*
- **Je vérifie le matériel de mon agrès et j'en rends compte au responsable du plateau :**

AVANT

Bancs et chaises pour les gymnastes et les juges

- *Panneau d'affichage et son fonctionnement*
- *Tapis de l'agrès et les différentes hauteurs (poutre, barres, table de saut...)*
- *La présence d'un tremplin (saut, poutre, asymétriques et parallèles)*
- *La présence du bac de magnésie suffisamment alimenté*
- *Vérifier les manilles ou mousquetons aux barres (fixe et asymétriques)*

PENDANT

- Je m'assure de la présence de tous les juges et autres officiels à l'agrès. Je vérifie leur nom, prénom, établissement et académie.
- Je m'assure que les jeunes juges conservent le même rôle pendant toute la durée de la compétition.
- Je désigne un juge exécution qui vérifie l'identité de l'élève au moment du passage et qui lève le bras quand tous les juges sont prêts à noter.
- Pendant la période de préparation des gymnastes, je vérifie l'ordre de passage des équipes et des gymnastes ainsi que la présence des fiches individuelles et des fiches récapitulatives d'équipe.
- Quelques secondes avant la fin de la préparation, je demande au (à la) premier(e) gymnaste de se tenir prêt(e) à passer et je rappelle l'ordre de passage.
- Quand le responsable du micro annonce que la préparation est terminée, je fais asseoir tous les gymnastes et je veille au respect des consignes et à ce que toutes les affaires des élèves ne traînent pas.



- Je veille à ce que personne ne vienne gêner les juges (élèves, professeurs, spectateurs, photographes...)
- Je vérifie qu'il y ait au moins 1 accompagnateur par équipe (mais pas plus de 2). J'aide éventuellement le secrétaire d'atelier s'il me le demande.
- J'aide également les juges en cas de problème ou s'ils ont un doute. Je provoque leur réflexion afin qu'ils trouvent eux-mêmes la réponse.
- Je signale au responsable du micro la fin du dernier passage.
- Je donne le double de la feuille récapitulative au professeur accompagnateur ou je lui montre pour vérification -sans la lui donner- la fiche destinée au secrétariat s'il n'y a pas de double.
- Je ne laisse jamais intervenir un accompagnateur directement sur les jeunes juges.
- Je suis le lien permanent avec le responsable des jeunes juges et des jeunes organisateurs pour toute question, confirmation ou litige, ces derniers étant en relation avec le responsable du plateau de la compétition, le(la) délégué(e) technique et le(la) Directeur(trice) National(e) Adjoint(e) concerné(e).
- Pour toute vérification, c'est au Juge Arbitre que les enseignants doivent s'adresser (en aucun cas directement au Jeune Juge).

2- - LE JEUNE ORGANISATEUR

J'apporte mon concours dans l'organisation d'une compétition officielle : responsable du micro, de la sono, du matériel, de la vérification des licences, chronométreur, secrétaire d'atelier, navette, responsable de la chambre d'appel ou saisie informatique au secrétariat de la compétition ou encore animateur de mon association sportive, jeune reporter, jeune secouriste, jeune écoresponsable...

I - JE SUIS RESPONSABLE DU MICRO

JE SUIS EN RELATION CONSTANTE AVEC LE RESPONSABLE DE LA COMPÉTITION et le RESPONSABLE DU PLATEAU.

- Une ½ heure au plus tard avant le début de la compétition (avec l'aide du responsable de la sono) je fais des essais de micro -intensité de volume, balance, voix.
- Je procède à la mise en place du jury au plus tard 15 minutes avant le début de la compétition.
- Au début de la compétition j'annonce le genre de rencontre qui va avoir lieu, l'entrée des gymnastes, le temps de préparation, la fin de l'échauffement et le(a) premier(e) gymnaste à se présenter à l'appareil.
- Je déclenche le chronomètre pour l'échauffement -compte à rebours conseillé- et je suis attentif à ne pas dépasser le temps que je viens d'annoncer.
- Je donne les informations diverses en faisant attention de ne pas parler quand il y a de la musique.
- Lorsque je dois faire une annonce j'écris d'abord le texte sur un papier afin de pouvoir le lire sans « bégayer » et sans chercher les mots. Je parle lentement, en articulant et en laissant des « temps morts » après des mots « clefs ».
- Je reste vigilant afin de respecter les horaires prévus.
- Je veille à ce que personne ne gêne les gymnastes (notamment au niveau de la course d'élan au saut de cheval).
- Je veille à ce que tout le monde (élèves et accompagnateurs) restent assis.
- Je veille à ce que les gymnastes ne laissent pas traîner leurs affaires.
- Quand tous les gymnastes ont terminé à tous les agrès -je fais attention à ce qu'il ne reste pas encore un gymnaste à passer à un agrès -je demande à effectuer la rotation en ordre et en musique ou à quitter le plateau de compétition et annonce éventuellement l'entrée de la rotation suivante.



II - JE SUIS RESPONSABLE DE LA SONO

Je suis le (la) responsable de la sono et du passage des musiques.

JE SUIS EN RELATION CONSTANTE AVEC LE RESPONSABLE DU MICRO

- Une ½ heure au plus tard avant le début de la compétition (avec l'aide du responsable du micro) je fais des essais de musique (intensité de volume, balance)
- Avant de « lancer » une musique j'attends le signal du responsable du micro et de l'agrès concerné.
- Pour le sol, je vérifie que j'ai bien tous les CD de la rotation et que l'ordre annoncé est le bon. Je vérifie qu'il y a bien un CD par élève et non pour l'équipe.
- Lorsque le responsable du micro (ou le juge arbitre du sol) me fait signe, « j'envoie la musique ».
- J'attends que le (la) gymnaste quitte le praticable pour arrêter la sono.
- Je ne me disperse pas en mettant la sono à la disponibilité d'une personne autre qu'un responsable de la compétition.

III - JE SUIS RESPONSABLE DU MATERIEL

Avant le début de la compétition et après chaque pause je vérifie :

- que tous les bancs, tables et chaises soient bien en place
- que les panneaux d'affichage soient bien placés
- que les tapis ne soient pas disjoints
- que l'agrès soit conforme au règlement de la compétition (hauteur aux barres, haubans tendus, présence de tremplins et magnésie où cela est nécessaire)

IV - JE SUIS RESPONSABLE DE LA VERIFICATION DES ATTESTATIONS DE LICENCES

- Je vérifie la conformité des attestations de licences, tel que c'est précisé dans le règlement fédéral ainsi que la composition de l'équipe annoncée.
- Je vérifie que tous les élèves d'une même équipe sont bien licenciés dans le même établissement en m'assurant que les 5 premiers chiffres du N° de licence sont identiques pour tous les gymnastes. Dans le cas contraire, je le signale au responsable de la compétition.
- Je vérifie que le listing des licenciés soit conforme, à savoir avec la présence du tampon de l'établissement et la signature du chef d'établissement, Président de l'Association Sportive.

**Toute anomalie ou absence d'attestation de licence doit être signalée
au responsable de la compétition.**

V - JE SUIS CHRONOMETREUR

Je vérifie le fonctionnement du chronomètre ainsi que le temps correspondant à l'agrès.

A la poutre, j'arrête le chronomètre à chaque chute.

A la fin de l'enchaînement je note le temps sur mon brouillon et signale au jury D toute faute de temps. Je remets ensuite le chronomètre à zéro.

- Au sol, en cas de dépassement de temps, je note bien le temps exact.
- Chronomètre de mouvement ou de chutes : je suis en relation avec le jury D et je me renseigne sur le temps réglementaire ainsi que sur les temps autorisés lors des chutes (10 sec. à la poutre, 30 sec. aux autres agrès). La durée maximale est de 1minute 10



- Sol F : le chrono démarre au 1^{er} mouvement de la gymnaste et s'arrête à la fin de la musique. La durée maximale est de 1 minute.
- Sol G : le chrono démarre au 1^{er} mouvement du gymnaste et s'arrête au moment où le gymnaste se trouve à la station jambes serrées. La durée maximale est de 1 minute.

VI - JE SUIS JUGE DE LIGNE

- Les juges de ligne sont au nombre de 2, placés au coin d'une diagonale, s'occupant chacun de 2 lignes. Il y a une sortie de praticable quand une partie du corps du (ou de la) gymnaste dépasse la ligne et touche le sol. Le juge de ligne marque sur une feuille le nombre de sorties qu'il a vues pendant le mouvement et la pénalité qui convient (- 0.10 pour une main ou un pied à l'extérieur des lignes de démarcation, - 0.30 pour des mains, des pieds, pied et main ou une autre partie du corps à l'extérieur ou - 0.30 pour une réception d'un élément directement à l'extérieur). Il apporte la feuille au jury D afin que la pénalité soit prise en compte.

VII - JE SUIS SECRETAIRE D'ATELIER

- Je reçois les notes des juges, je vérifie que je reporte bien la note du gymnaste en face de son nom sur la fiche récapitulative.
- Je préviens le juge arbitre en cas d'anomalie ou d'erreur de calcul.
- Je reporte le total des Difficultés + Composition ainsi que ce qu'il reste de l'Exécution. Je calcule la note finale (sans oublier de déduire les pénalités si nécessaire) en accord avec le juge arbitre et le secrétariat en fonction de la fiche récapitulative.
- J'écris lisiblement les chiffres.
- J'agrafe les fiches individuelles dans l'ordre de l'équipe.
- Je donne le tout à la navette qui transmet au secrétariat.

VIII - JE SUIS NAVETTE

JE SUIS EN CONTACT AVEC LE JUGE ARBITRE ET LE SECRETARIAT DU JURY

J'assure la liaison entre le juge arbitre et le secrétariat du jury. En aucun cas je ne dois montrer ou diffuser les notes à quelque personne que ce soit. Je peux également faire fonctionner un second chrono pour doubler le chronométreur et confirmer le temps en cas de doute.

IX - JE SUIS RESPONSABLE DE LA CHAMBRE D'APPEL

- Je classe les gymnastes dans l'ordre de passage de chaque agrès et à chaque jury.
- Je vérifie que la fiche individuelle corresponde à l'agrès concerné.
- Je vérifie la présence de 2 fiches individuelles identiques par gymnaste à chaque agrès (1 pour le jury « D » DIF/CP et 1 pour le jury « E » EXE).
- Je vérifie que les fiches sont bien remplies.
- J'agrafe dans l'ordre de passage les fiches individuelles avec la fiche récapitulative d'équipe.



7. LE JEUNE JUGE ET LE JEUNE COACH DOIVENT VERIFIER LEURS CONNAISSANCES

A chaque niveau de formation, une épreuve de vérification des acquis (épreuve pratique, support vidéo, QCM, oral...) donnera lieu à l'attribution du niveau de certification correspondant et d'un retour d'évaluation auprès du Jeune Juge (oral ou écrit).

De la même façon, une évaluation initiale de chaque jeune juge sera faite au Championnat de France pour distribuer les rôles et favoriser le bon déroulement de la compétition. La certification portera sur sa prestation tout au long de la compétition.

Officier en tant que Juge sur un Championnat de France n'engendre pas systématiquement une certification nationale.

Un collégien déjà certifié au niveau national doit officier à l'occasion d'un Championnat de France durant son cursus lycée (en classes de seconde et de première) s'il veut pouvoir valider les seize points dans le cadre de l'enseignement facultatif ponctuel du baccalauréat EPS.

Selon le niveau de compétition sur lequel j'officie,

Je dois régulièrement VERIFIER MES CONNAISSANCES SUR LE CODE UNSS.

Lors de l'examen théorique je devrai répondre à un certain nombre de questions, je peux m'entraîner en répondant aux questions suivantes :

Equipe d'Etablissement

LA THEORIE

GENERALITES – GYMNASTIQUE ARTISTIQUE / EE

- | | |
|--|---|
| 1- La Note finale pour tous les agrès est de | 20 pts |
| 2- La Note finale est composée de la Note D + la Note E – les Pénalités | VRAI |
| 3- Le secteur Exécution (Note E) est notée sur : | 10 pts |
| 4- La Note D (sur 10 pts) est composée de : | Difficultés/6 pts + Exigences de Composition/4 pts
(Sauf au saut et mini-trampoline) |
| 5- Note maximale qui puisse être donnée dans le secteur difficultés | 6 pts |
| 6- Nombre d'éléments pris en compte pour calculer la note de difficulté | 6 |
| 7- En dessous du nombre d'éléments exigés (6 éléments) tout élément manquant est pénalisé de | -2 pts |
| 8- Où et par qui sera portée la pénalité pour élément manquant ? | Sur la note finale par le jury D |



- 9- Donnez la valeur du secteur difficulté pour un enchaînement comprenant :
- | | |
|-------------------|----------------|
| 1A + 3B + 2C | 3.8 pts |
| 2A + 1B + 2C + 1D | 4 pts |
| 1B + 3C + 2D | 5 pts |
| 6D | 6 pts |
- 10- Un élément répertorié 2 fois au cours de l'enchaînement peut-il compter 2 fois en difficultés ? **NON**
- 11- Dans le secteur Difficultés et Composition, deux éléments différents dans une même case, peuvent-ils être pris en compte ? **NON**
- 12- Quel est le nombre d'Exigences de Composition ? **4**
- 13- Si l'élève respecte les 4 exigences à l'agrès, sa note est obligatoirement de **4 pts**
- 14- Pénalisation pour une Exigence de Composition manquante ? **- 1 pt**
- 15- Un même élément peut-il satisfaire 2 exigences de Composition ? **NON**
- 16- Un élément non répertorié dans le code peut-il répondre à une Exigence de composition ? **NON**
- 17- Pénalisation pour un pas ou un sursaut en réception **- 0.1 par pas (- 0.8 pénalisation maximum)**
- 18- Pénalisation pour un très grand pas ou saut (environ 1 mètre) en réception **- 0.3**
- 19- Pénalisation pour une faute de pointe de pied **- 0.1**
- 20- Pénalisation pour un enchaînement sans sortie ou sortie non répertoriée **- 0.3**
- 21- Dans le cas d'une sortie non comptabilisée, doit-on ajouter la pénalisation pour sortie manquante ? **OUI**
- 22- Pénalisation pour une faute d'axe **- 0.1,- 0.3,- 0.5**
- 23- Pénalisation pour un arrêt **- 0.3**
- 24- Pénalisation pour une chute **- 1 pt**
- 25- Pénalisation pour une touche de l'agrès sans qu'il y ait chute contre l'agrès **- 0.3**
- 26- Pénalisation pour un manque de hauteur ou d'amplitude **- 0.1,- 0.3,- 0.5**
- 27- Pénalisation pour des jambes ou des bras fléchis **- 0.1,- 0.3,- 0.5**
- 28- Pénalisation pour manque de dynamisme pendant toute la durée de l'enchaînement **- 0.1,- 0.3,- 0.5**
- 29- Quel jury note les fautes de tenue et de technique ? **Jury E**
- 30- Pénalisation pour un ou une gymnaste qui ne se présente pas avant ou après son exercice **- 0.3**
- 31- Pénalisation pour une présence de l'accompagnateur derrière la table des jeunes officiels **- 1 pt**
- 32- Pénalisation pour un accompagnateur qui n'est pas en tenue de sport **- 0.3**
- Sur le total de l'équipe à chaque agrès**
- 33- Pénalisation pour le port de bijoux **- 0.3**
- 34- Pénalisation pour la présence d'un accompagnateur supplémentaire (2 accompagnateurs autorisés)
Exclusion de l'accompagnateur sup. de l'aire de compétition
- 35- Pénalisation pour absence d'accompagnateur sur le plateau de compétition
Pas d'accès pour l'équipe à l'aire de compétition
- 36- Pénalisation si le (la) gymnaste utilise un tapis supplémentaire non autorisé **- 0.3**
- 37- Pénalisation pour une aide ou une touche de l'accompagnateur pendant l'enchaînement
- 1pt + élément non comptabilisé
- 38- Pénalisation pour tenues non identiques ou incorrectes (par élève, 1 fois pour la compétition) **- 0.3**
- 39- Pénalisation pour un comportement incorrect de l'accompagnateur ou de l'élève **- 0.3**
- 40- Quel jury note les fautes de comportement ? **Jury D sur la note finale (pénalité)**



BARRES ASYMETRIQUES / EE

- | | |
|---|----------------------------|
| 1- Pénalisation pour un enchaînement effectué sans passer en appui BS | - 1 pt |
| 2- En-dessous de 6 éléments tout élément manquant est pénalisé de | - 2 pts sur la note finale |
| 3- Peut-on mettre 2 tremplins ou un double tremplin pour effectuer une entrée ? | OUI |
| 4- Lors d'une sortie filée pieds-mains, s'il y a chute avant la verticale de la barre, l'élément est-il considéré comme réalisé ? | NON |
| 5- Pénalisation pour une touche du sol avec les pieds lors d'une bascule BI | - 0.3 |
| 6- Pénalisation pour un déplacement ou un ajustement de prise (à chaque fois) | - 0,1 |
| 7- Pénalisation pour un passage d'une jambe sur le côté en engager 1 jambe de la suspension (B4) | - 0.1,- 0.3,- 0.5 |
| 8- Pénalisation pour un très grand pas ou saut (environ 1 mètre) après une sortie | - 0.3 |
| 9- Pénalisation pour une touche de l'agrès | - 0.3 |
| 10- Pénalisation pour un enchaînement sans sortie ou sortie non répertoriée | - 0.3 |
| 11- Pénalisation pour un tour d'appui arrière corps relâché | - 0.1,- 0.3,- 0.5 |
| 12- Pénalisation pour une oscillation remontée en crochet (D5) | élément dévalué en C |
| 13- Pénalisation pour une pose alternative des pieds pour monter sur la barre inférieure et attraper la barre supérieure ou élément non caractéristique | - 0.5 |
| 14- Pénalisation pour un élan intermédiaire | - 0.5 |
| 15- Pénalisation pour un manque de hauteur dans la contre-volée | - 0.1,- 0.3,- 0.5 |
| 16- Pénalisation pour une hauteur insuffisante dans la sortie filée ou salto arrière | - 0.1,- 0.3,- 0.5 |
| 17- Un tour avant avec remontée en crochet de jambe (C6) | élément dévalué en B |
| 18- Une entrée oscillation (C1) avec remontée en crochet de jambe | élément déclassé (B1) |
| 19- Pénalisation pour un arrêt | - 0.3 |
| 20- Pénalisation pour une touche de la barre avec le pied en engager jambe entre les bras (C3) | - 0.3 |
| 21- Pénalisation pour une flexion de bras à la bascule | - 0.1,- 0.3,- 0.5 |
| 22- Pénalisation pour appui supplémentaire des pieds et/ou des mains en ½ tour couronné (ex : A7) | - 0.5 |
| 23- Pénalisation pour des jambes fléchis en renversement | - 0.1,- 0.3,- 0.5 |
| 24- Pénalisation pour des bras fléchis en appui | - 0.1,- 0.3,- 0.5 |
| 25- Dynamisme insuffisant pendant tout l'enchaînement | - 0.1,- 0.3,- 0.5 |

Citez les 4 Exigences de Composition - **Barres Asymétriques**

- | | |
|--------------|---|
| AP | Un travail en APpui |
| AS/SA | Un travail de l'Appui à la Suspension ou de la Suspension à Appui |
| R | Une Rotation |
| F | Un changement de Face |



POUTRE / EE

- | | |
|---|----------------------------------|
| 1- Pénalisation pour une utilisation insuffisante de l'espace | - 0.3 |
| 2- Pénalisation si pas de passage proche de la poutre | - 0.3 |
| 3- Quelle est la durée maximale d'un enchaînement autorisée ? | 1mn 10s |
| 4- Pénalité pour un enchaînement trop long | - 0.3 |
| 5- Le chronomètre s'arrête à chaque chute | OUI |
| 6- Peut-on mettre 2 tremplins ou un double tremplin pour effectuer une entrée ? | NON |
| 7- Peut-on mettre un tapis supplémentaire pour une réception lors d'une sortie ?
(tapis de 10cm au-dessus du tapis de 20cm obligatoire) | OUI |
| 8- Le passage proche doit-il obligatoirement être pris en compte en difficulté | NON |
| 9 - 2 éléments identiques ou dans une même case peuvent-ils constituer une liaison gymnique ? | NON |
| 10- Pénalisation pour une planche réalisée avec la jambe en dessous de l'horizontale (C3) ? | Élément déclassé en A3 |
| 11- Un maintien non maintenu 2 secondes | Élément non comptabilisé |
| 12- Une liaison gymnique avec un arrêt ou un pas intermédiaire entre les 2 éléments | Liaison non réalisée |
| 13- <u>S'il n'y a pas d'arrêt</u> et que la jambe libre du premier élément sert de jambe d'appui pour l'élément suivant, la liaison gymnique peut-elle être validée ? | OUI |
| 14- La gymnaste s'accroche à la poutre pour éviter une chute | - 0.5 |
| 15- La roulade arrière peut-elle se faire mains sous la poutre | OUI |
| 16- Une chute avant la pose d'un pied en roue ou en souplesse arrière | Élément non comptabilisé + chute |
| 17- Pénalisation pour une hauteur insuffisante des jambes en équerre écartée (C3) | - 0.1,- 0.3,- 0.5 |
| 18- Pénalisation pour une position carpée insuffisante en équilibre fessier | - 0.1,- 0.3,- 0.5 |
| 19- Pénalisation pour une faute d'axe en sortie rondade (pas de passage à la verticale) | - 0.1,- 0.3,- 0.5 |
| 20- Genoux sous l'horizontale dans le saut de chat ou saut groupé | - 0.1,- 0.3,- 0.5 |
| 21- L'entrée renversement (C1) peut-elle se faire mains sous la poutre ? | OUI |
| 22- Pénalisation pour un écart de jambes insuffisant au saut sissone (C6) | - 0.1,- 0.3,- 0.5 |
| 23- Pénalisation pour une touche de la poutre avec le pied dans l'entrée passer une jambe tendue latéralement (A1) | - 0,3 |
| 24- Est-il obligatoire de se déplacer sur ½ pointes pendant l'enchaînement ? | NON |
| 25- Dynamisme insuffisant pendant tout l'enchaînement | - 0.1,- 0.3,- 0.5 |

Citez les 4 Exigences de Composition - **Poutre**

- | | |
|-----------|--|
| SM | Un élément de Souplesse ou de Maintien |
| T | Un Tour |
| LG | Une Liaison Gymnique de 2 sauts |
| AC | Un élément ACrobatique |



1- Pénalisation pour une utilisation insuffisante de l'espace	- 0.3
2- Pénalisation si pas de passage proche du sol	- 0.3
3- Quelle est la durée maximale d'un enchaînement autorisée	1mn
4- Pénalité pour une durée de l'enchaînement supérieure au temps exigé	- 0.3
5- Terminer avant ou après la musique	- 0.1
6- Le chronomètre s'arrête au dernier mouvement du ou de la gymnaste	OUI
7- Musique avec paroles	- 1 pt
8- Est-ce qu'il est possible d'avoir une musique avec des voix ?	OUI
9- Une liaison gymnique peut-elle être réalisée avec 2 tours ?	NON
10- Une liaison gymnique peut-elle être réalisée avec 2 sauts ?	OUI
11- Peut-on réaliser une liaison gymnique en utilisant 2 fois le même élément ?	NON
12- Les 2 éléments acrobatiques doivent-ils obligatoirement être dans des sens différents ?	OUI
13- Un saut de mains et une rondade peuvent-ils être considérés comme « Deux éléments acrobatiques dans deux sens différents »	OUI
14- Les 2 éléments acrobatiques doivent-ils obligatoirement être enchaînés ?	NON
15- Pénalisation pour un manque d'alignement dans l'ATR	- 0.1,- 0.3,- 0.5
16- Genoux sous l'horizontale au saut de chat (C7, D7)	- 0.1,- 0.3,- 0.5
17- Pénalisation pour un manque de hauteur dans le salto avant ou arrière	- 0.1,- 0.3,- 0.5
18- Manque d'écart de jambes dans le saut en grand jeté Si écart inférieur à 135° → élément non comptabilisé	- 0.1,- 0.3,- 0.5
19- Pénalisation pour une roulade AR jambes tendues et serrées (C8) arrivée jambes fléchies ou décalées élément déclassé en B8	
20- Une sortie de praticable avec un appui (main ou pied) à l'extérieur des lignes	- 0.1
21- Une touche des mains, pieds, pied et main ou autre partie du corps à l'extérieur des lignes	- 0.3
22- Une réception directement à l'extérieur	- 0.3
23- Pénalisation pour une aide des mains à l'arrivée de la roulade avant (élément A9 = arrivée sur 1 ou 2 pieds) ?	- 0.5
24- Pénalisation pour un déplacement de main en ATR	- 0,1
25- Dynamisme insuffisant pendant tout l'enchaînement	- 0.1,- 0.3,- 0.5

Citez les 4 Exigences de Composition – **Sol Filles**

- ATR** Un élément passant par l'Appui Tendu Renversé
- SM** Un élément de Souplesse ou de Maintien
- LG** Une Liaison Gymnique de 2 éléments dont 1 saut
- AC** Deux éléments Acrobatiques dans des sens différents



SAUT / EE

1- La Note D correspond à la valeur du saut (valeur de Difficulté)	OUI
2- La Note E correspond à l'Exécution	OUI
3- La Note Finale est la note D + la note E – pénalités	OUI
4- Valeur des sauts par redressement	de 6,50 à 8 pts
5- Valeur des sauts par renversement	de 8,50 à 10 pts
6- Le (la) gymnaste peut-il (elle) présenter 2 sauts différents ?	OUI
7- Le (la) gymnaste peut-il (elle) présenter 2 sauts identiques ?	OUI
8- Un saut est-il valable si le (la) gymnaste ne prend pas appui sur ses 2 mains	NON
9- Pénalisation pour une pose alternative des pieds sur le tremplin	SAUT NUL
10- Le (la) gymnaste qui touche le tremplin mais pas la table de saut peut-il (elle) recommencer si c'est le 2 ^{ème} saut ?	NON
11- La course d'élan est-elle notée ?	NON
12- Deux appuis supplémentaires sur la table de saut	SAUT NUL
13- Pénalisation si la réception se fait à moins de 0,80 m de la table de saut (au 1 ^{er} impact)	- 0,50
14- Pénalisation pour une mauvaise position des mains sur la table de saut	- 0.1,- 0.3,- 0.5
15- Pénalisation pour un appui des mains trop long	- 0.1,- 0.3,- 0.5
16- Pénalisation pour un manque de hauteur dans le 2 ^{ème} envol	- 0.1,- 0.3,- 0.5
17- Une montée en placement de dos en saut en lune	- 1pt
18- Une descente en pont dans un saut en lune	- 1pt
19- Un appui de la tête sur la table de saut	SAUT NUL
20- Une faute de pointe de pied	- 0.1
21- Pénalisation pour des jambes fléchies dans chaque phase du saut	- 0.1,- 0.3,- 0.5
22- Pénalisation pour des jambes écartées < à la largeur des épaules dans chaque phase de saut	- 0.1
23- Pénalisation pour une roulade en réception	- 1pt
24- Pénalisation pour la pose d'une main au sol en réception	- 1pt
25- Une aide pendant le saut	SAUT NUL
26- Saut non répertorié	SAUT NUL
27- Pénalisation pour le corps passant en-dessous de 45° en rondade ou en Pétrick	SAUT NUL
28- Pénalisation pour une rotation longitudinale incomplète de 180° dans le 1 ^{er} envol en Pétrick	- 0.1,- 0.3,- 0.5
29- Un Pétrick avec ¼ de tour + ¼ tour peut-il être validé ?	NON
30- Pénalisation pour les bras fléchis en phase d'appui	- 0.1,- 0.3,- 0.5
31- Position carpée insuffisante dans le 2 ^{ème} envol (saut par redressement)	- 0.1,- 0.3,- 0.5
32- Pas de carpé dans le 2 ^{ème} envol (saut par redressement)	SAUT DECLASSE
33- Est-ce que l'on pénalise un manque de hauteur dans le 1 ^{er} envol dans les sauts par redressement ?	NON
34- Pénalisation pour déviation par rapport à la ligne d'élan	- 0.1,- 0.3,- 0.5
35- Un dynamisme insuffisant du saut	- 0.1,- 0.3,- 0.5



MINI TRAMPOLINE / EE

- | | |
|--|---|
| 1- La Note D correspond à la valeur du saut (valeur de Difficulté) | OUI |
| 2- La Note E correspond à l'Exécution | OUI |
| 3- Valeur des sauts en salto | de 8 à 10 pts |
| 4- Après une course, le/la gymnaste qui ne touche pas le trampoline, peut-il/elle avoir une 3 ^{ème} course ? | OUI |
| 5- La course d'élan est-elle notée ? | NON |
| 6- Un saut est-il valable si le gymnaste ne prend pas appel 2 pieds ? | NON |
| 7- Faut-il ajouter les fautes de tenue et de technique, les fautes typiques, les fautes particulières et les fautes de comportement aux fautes spécifiques ? | OUI |
| 8- Une aide pendant le saut | SAUT NUL |
| 9- Position tendue non respectée en salto avant tendu | - 0.1,- 0.3,- 0.5 |
| 10- Position carpée insuffisante en saut carpé écarté | - 0.1,- 0.3,- 0.5 |
| 11- Pénalisation pour une chute après une réception sur les pieds | - 1pt |
| 12- Une réception qui ne s'effectue pas sur les pieds au 1 ^{er} contact avec le tapis | SAUT NUL |
| 13- Une déviation par rapport à la ligne d'élan en réception | - 0.1,- 0.3,- 0.5 |
| 14- Pénalisation pour une position groupée insuffisante en salto avant groupé | - 0.1,- 0.3,- 0.5 |
| 15- Une hauteur de rotation au niveau des épaules pour un saut en rotation | - 0.3 |
| 16- Une hauteur de rotation entre le nombril et les épaules pour un saut en rotation | - 0.5 |
| 17- Une hauteur de rotation sous le nombril pour un saut en rotation | - 1pt |
| 18- Pénalisation pour une fermeture insuffisante | - 0.1,- 0.3,- 0.5 |
| 19- Pénalisation pour une ouverture insuffisante | - 0.1,- 0.3,- 0.5 |
| 20- Pénalisation pour une rotation longitudinale incomplète | - 0.1,- 0.3, 0.5 |
| 21- Pénalisation pour un manque d'alignement en chandelle | - 0.1,- 0.3,- 0.5 |
| 22- Pénalisation pour le corps relâché pendant un saut | - 0.1,- 0.3,- 0.5 |
| 23- Utilisation de tapis supplémentaires non autorisée | - 0.3 |
| 24- Pas supplémentaire ou sursaut en réception | - 0.1 par pas (maxi - 0.8) |
| 25- Un très grand pas ou saut (environ 1 mètre en réception) | - 0.3 |
| 26- Un saut non répertorié | SAUT NUL |
| 27- Pénalisation pour une rotation longitudinale commencée avant la position renversée en saut avec ½ tour | - 0.5 |
| 28- Des genoux écartés ou des jambes écartées | - 0.1,- 0.3 (/ à la largeur des épaules) |
| 29- Arrivée pieds décalés | - 0.5 |
| 30- Dynamisme insuffisant pendant le saut | - 0.1,- 0.3,- 0.5 |



1- Pénalisation pour une utilisation insuffisante de l'espace	- 0.3
2- Quelle est la durée maximale d'un enchaînement ?	1 mn
3- Est-ce que l'on pénalise un enchaînement trop court ?	NON
4- Pénalité pour un enchaînement trop long	- 0.3
5- En-dessous de 6 éléments tout élément manquant est pénalisé	- 2 pts sur la note finale
6- Où sera appliquée la pénalité pour élément manquant ?	sur la note finale par le jury D
7- Peut-on utiliser un tapis de sécurité ?	NON
8- Pénalisation pour une aide des mains à l'arrivée de la roulade avant (A5)	- 0.5
9- Pénalisation pour une roulade avant ou arrière désaxée	- 0.1,- 0.3,- 0.5
10- Pénalisation pour un dos rond en planche faciale jambes écartées (A3)	- 0.1,- 0.3,- 0.5
11-Pénalisation pour un écart de jambes insuffisant en grand écart antéro-postérieur ou en écrasement facial jambes écartées	- 0.1,- 0.3,- 0.5
12- Pénalisation pour des bras fléchis dans la roulade arrière piquée (D7)	Élément déclassé en C7
13- Pénalisation pour une hauteur insuffisante en salto avant ou arrière	- 0.1,- 0.3,- 0.5
14- Pénalisation pour un manque d'alignement à l'ATR ou en roue	- 0.1,- 0.3,- 0.5
15- Pénalisation si rupture de rythme dans l'ATR en force passager	- 0,1, - 0,3
16- Les 2 éléments acrobatiques doivent-ils obligatoirement être enchaînés ?	NON
17- Pénalisation pour un corps relâché en Flic-Flac	- 0.1,- 0.3,- 0.5
18- Pénalisation pour les genoux sous l'horizontale au saut groupé	- 0.1,- 0.3,- 0.5
19- Saut tour complet (saut pirouette) incomplet	Déclassé en B9
0- Un élément de maintien non tenu 2 secondes	Élément non comptabilisé
21- Une sortie de praticable avec un appui (main ou pied) à l'extérieur des lignes	- 0.1
22- Une touche des mains, pieds, pied et main ou autre partie du corps à l'extérieur des lignes	- 0.3
23- Une réception d'un élément directement à l'extérieur des lignes	- 0.3
24- Pénalisation pour une hauteur insuffisante pour une roulade avant saut de l'ange	- 0.1,- 0.3,- 0.5
25- Dynamisme insuffisant pendant tout l'enchaînement	- 0.1,- 0.3, 0.5

Citez les 4 Exigences de Composition – **Sol Garçons**

ATR	Un élément passant par l'Appui Tendu Renversé
SM	Un élément de Souplesse ou de Maintien ou d'appui
AC Av	Un élément Acrobatique vers l'avant
AC Ar/Lat	Un élément Acrobatique vers l'arrière ou latéral



BARRES PARALLELES / EE

	Hauteur libre - 2 pts sur la note finale
1- Quelle est la hauteur minimum des barres ?	OUI
2- En-dessous de 6 éléments tout élément manquant est pénalisé de	- 0.1,- 0.3,- 0.5
3- Un élan intermédiaire est autorisé en appui brachial	OUI
4- La flexion de jambes est autorisée après un siège écart pour reprendre un élan	- 0.5
5- Pénalité pour un élan intermédiaire supplémentaire	- 0.3
6- Pénalisation pour une touche du sol avec les pieds lors d'une bascule de fond	- 0.1
7- Pénalisation pour un déplacement ou ajustement de prise à chaque fois)	- 0.1,- 0.3,- 0.5
8- Pénalisation pour des bras fléchis en oscillation (B7, C7, D7)	- 0.1,- 0.3,- 0.5
9- Pénalisation pour un manque d'alignement en appui brachial renversé (C8)	- 0.1,- 0.3,- 0.5
10- Pénalisation pour un corps relâché	- 0.1,- 0.3,- 0.5
11- Un tapis supplémentaire de 10 cm en sortie est autorisé	OUI
12- Pénalisation pour une touche de l'agrès	- 0.3
13- Peut-on utiliser deux tremplins ou un double tremplin	NON
14- Un enchaînement sans sortie	- 0.3
15- Pénalisation pour une faute de pointes de pieds	- 0.1
16- Une équerre non tenue 2 secondes	Élément non comptabilisé
17- Une équerre avec les jambes sous l'horizontale (D8)	- 0.1,- 0.3,- 0.5
18- Pénalisation pour une hauteur insuffisante dans les sorties	- 0.1,- 0.3,- 0.5
19- Pénalisation pour un manque d'alignement au temps de ventre	- 0.1,- 0.3,- 0.5
20- Un ½ tour à l'appui avec un arrêt	- 0.3
21- Touche de la barre avec les pieds en entrée coupé écart	- 0.3
22- Une réception avec un pas ou un sursaut en sortie	- 0.1
23- Pénalisation pour un arrêt	- 0.3
24- Appui supplémentaire pour un établissement par appui des jambes (C6, C7)	- 0.5
25- Dynamisme insuffisant pendant tout l'enchaînement	- 0.1,- 0.3,- 0.5

Citez les 4 Exigences de Composition – **Barres parallèles**

AP	Un élément à l'Appui
AB	Un élément à l'Appui Brachial
S	Un élément à la Suspension
MP	Un élément de Maintien ou de Placement



Excellence

GENERALITES – GYMNASTIQUE ARTISTIQUE / EXC

- | | |
|--|--|
| 1- La Note finale pour tous les agrès est de | 20 pts |
| 2- La Note finale est composée de la Note D + la Note E – les Pénalités | VRAI |
| 3- Le secteur Exécution (Note E) est notée sur : | 10 pts |
| 4- La Note D (sur 10 pts) est composée de : | Difficultés/6 pts + Exigences de Composition/4 pts
(sauf au saut) |
| 5- Note maximale qui puisse être donnée dans le secteur difficultés | 6 pts |
| 6- Nombre d'éléments pris en compte pour calculer la note de difficultés | 6 |
| 7- En dessous du nombre d'éléments exigés (6 éléments) | tout élément manquant est pénalisé de -2 pts |
| 8- Où sera portée la pénalité pour élément manquant ? | Sur la note finale par le jury D |
| 9- Donnez la valeur du secteur difficulté pour un enchaînement comprenant : | |
| 2D + 2E + 2F | 4, 4 |
| 1C + 1D + 1E + 3F | 4, 8 |
| 3E + 3F | 5, 4 |
| 6F | 6 |
| 10- Un élément répertorié 2 fois au cours de l'enchaînement peut-il compter 2 fois en difficultés | NON |
| 11- Dans le secteur Difficultés et Composition, deux éléments différents dans une même case, peuvent-ils être pris en compte ? | NON |
| 12- Quel est le nombre d'Exigences de Composition ? | 4 |
| 13- Si l'élève respecte les 4 exigences à l'agrès, sa note est obligatoirement de | 4 pts |
| 14- Pénalisation pour une Exigence de Composition manquante ? | - 1 pt |
| 15- Un même élément peut-il satisfaire 2 exigences de Composition ? | NON |
| 16- Un élément non répertorié dans le code peut-il répondre à une Exigence de composition ? | NON |
| 17- Pénalisation pour un pas ou un sursaut en réception - 0.1 par pas (- 0.8 pénalisation maximum) | - 0.1 |
| 18- Pénalisation pour un très grand pas ou saut (environ 1 mètre) en réception | - 0.3 |
| 19- Pénalisation pour une faute de pointe de pied | - 0.1 |
| 20- Pénalisation pour un enchaînement sans sortie ou sortie non répertoriée | - 0.3 |
| 21- Dans le cas d'une sortie non comptabilisée, doit-on ajouter la pénalisation pour sortie Manquante ? | OUI |
| 22- Pénalisation pour une faute d'axe | - 0.1,- 0.3,-0.5 |
| 23- Pénalisation pour un arrêt | - 0.3 |
| 24- Pénalisation pour une chute | - 1 pt |
| 25- Pénalisation pour une touche de l'agrès sans qu'il y ait chute contre l'agrès | - 0.3 |
| 26- Pénalisation pour un manque de hauteur ou d'amplitude | - 0.1,- 0.3,- 0.5 |
| 27- Pénalisation pour des jambes ou des bras fléchis | - 0.1,- 0.3,- 0.5 |
| 28- Pénalisation pour manque de dynamisme pendant toute la durée de l'enchaînement | - 0.1,- 0.3,- 0.5 |



- 29- Quel jury note les fautes de tenue et de technique ? **Le jury E**
- 30- Pénalisation pour un ou une gymnaste qui ne se présente pas avant ou après son exercice **- 0.3**
- 31- Pénalisation pour une présence de l'accompagnateur derrière la table des jeunes officiels **- 1pt**
- 32- Pénalisation pour un accompagnateur qui n'est pas en tenue de sport **- 0.3**
- Sur le total de l'équipe à chaque agrès**
- 33- Pénalisation pour le port de bijoux **- 0.3**
- 34- Pénalisation pour la présence d'un accompagnateur supplémentaire (2 accompagnateurs autorisés)
Exclusion de l'accompagnateur sup. de l'aire de compétition + Pas d'accès pour l'équipe à l'aire de compétition
- 35- Pénalisation pour absence d'accompagnateur sur le plateau de compétition
- Pas d'accès pour l'équipe à l'aire de compétition**
- 36- Pénalisation si le (la) gymnaste utilise un tapis supplémentaire non autorisé **- 0.3**
- 37- Pénalisation pour une aide ou une touche de l'accompagnateur pendant l'enchaînement
- 1pt + élément non comptabilisé
- 38- Pénalisation pour tenues non identiques ou incorrectes (par élève, 1 fois pour la compétition) **- 0.3**
- 39- Pénalisation pour un comportement incorrect de l'accompagnateur ou de l'élève **- 0.3**
- 40- Quel jury note les fautes de comportement ? **Le jury D sur la note finale (pénalité)**



BARRES ASYMETRIQUES / EE

1- Pénalisation pour un enchaînement effectué sans passer en appui BS	- 1 pt
2- En-dessous de 6 éléments tout élément manquant est pénalisé de	- 2 pts sur la note finale
3- Peut-on mettre 2 tremplins ou un double tremplin pour effectuer une entrée ?	OUI
4- Lors d'une entrée saut avec ½ tour (180°) et bascule faciale (E2), si le ½ tour est anticipé	Élément déclassé en D2
5- Pénalisation pour une touche du sol avec les pieds lors d'une bascule BI	- 0.3
6- Pénalisation pour un déplacement ou un ajustement de prise (à chaque fois)	- 0,1
7- Pénalisation si pas d'ATR dans prise d'élan à l'ATR	Élément non comptabilisé
8- Pénalisation pour un très grand pas ou saut (environ 1 mètre) après une sortie	- 0.3
9- Pénalisation pour une touche de l'agrès	- 0.3
10- Pénalisation pour un enchaînement sans sortie ou sortie non répertoriée	- 0.3
11- Pénalisation pour un tour d'appui arrière corps relâché	- 0.1,- 0.3,- 0.5
12- Pénalisation pour une oscillation remontée en crochet (D6)	Élément dévalué en C
13- Pénalisation pour une pose alternative des pieds pour monter sur la barre inférieure et attraper la barre supérieure ou élément non caractéristique	- 0,5
14- Pénalisation pour un élan intermédiaire	- 0.5
15- Pénalisation pour un manque de hauteur dans la sortie salto arrière	- 0.1,- 0.3,- 0.5
16- Pénalisation pour une hauteur insuffisante dans la sortie filée	- 0.1,- 0.3,- 0.5
17- Un tour avant avec remontée en crochet de jambe (C6)	Élément non comptabilisé
18- Une entrée oscillation (C1) avec remontée en crochet de jambe	Élément non comptabilisé
19- Pénalisation pour un arrêt	- 0.3
20- Pénalisation pour une touche de la barre avec le pied dans l'entrée saut écart par-dessus BI avec impulsion des mains pour saisir BS (E1)	- 0.3
21- Pénalisation pour une flexion de bras à la bascule	- 0.1,- 0.3,- 0.5
22- Pénalisation pour manque d'ouverture dans la sortie filé salto avant (F10)	- 0.1,- 0.3,- 0.5
23- Pénalisation si dans le tour proche dégagé en passément filé le bassin touche la barre	Élément déclassé en D4
24- Pénalisation pour des bras fléchis en appui	- 0.1,- 0.3,- 0.5
25- Dynamisme insuffisant pendant tout l'enchaînement	- 0.1,- 0.3,- 0.5

Citez les 4 Exigences de Composition – **Barres Asymétriques**

E	Une entrée D minimum
AP/R	Un élément en Appui ou Rotation
AS/SA/F	Un élément de l'Appui à la Suspension ou de la Suspension à l'Appui ou avec changement de Face
S	Une sortie D minimum



POUTRE / EXC

1- Pénalisation pour une utilisation insuffisante de l'espace	- 0.3
2- Pénalisation si pas de passage proche de la poutre	- 0.3
3- Quelle est la durée maximale d'un enchaînement autorisée ?	1mn 30s
4- Pénalité pour un enchaînement trop long	- 0.3
5- Le chronomètre s'arrête à chaque chute	OUI
6- Peut-on mettre 2 tremplins ou un double tremplin pour effectuer une entrée ?	NON
7- Peut-on mettre un tapis supplémentaire pour une réception lors d'une sortie ? (tapis de 10cm au-dessus du tapis de 20cm obligatoire)	OUI
8- Le passage proche doit-il obligatoirement être pris en compte en difficulté	NON
9 - 2 éléments identiques ou dans une même case peuvent-ils constituer une liaison gymnique ?	NON
10- Un maintien non tenu 2 secondes peut-il satisfaire l'exigence de maintien ?	NON
11- Un maintien non maintenu 2 secondes	Élément non comptabilisé
12- Une liaison gymnique avec un arrêt ou un pas intermédiaire entre les 2 éléments	Liaison non réalisée
13- <u>S'il n'y a pas d'arrêt</u> et que la jambe libre du premier élément sert d'appui pour l'élément suivant, la liaison gymnique peut-elle être validée ?	OUI
14- La gymnaste s'accroche à la poutre pour éviter une chute	- 0.5
15- Pénalisation si la jambe libre n'est pas à l'horizontale en avant dans la pirouette 1 tour (E4)	Déclassé en D4
16- Une chute avant la pose d'un pied en roue ou en souplesse arrière	Élément non comptabilisé + chute
17- Pénalisation pour un manque d'alignement en sortie salto avant tendu appel 2 pieds	- 0.1,- 0.3,- 0.5
18- Pénalisation pour un manque d'extension dans le saut de mouton (F3)	- 0.1,- 0.3,- 0.5
19- Pénalisation pour une faute d'axe en sortie rondade (pas de passage à la verticale)	- 0.1,- 0.3,- 0.5
20- Genoux sous l'horizontale dans les sauts C6 et D6	- 0.1,- 0.3,- 0.5
21- L'entrée renversement (C1) peut-elle se faire mains sous la poutre ?	OUI
22- Pénalisation pour un écart de jambes insuffisant au saut antéro-postérieur Si écart inférieur à 135°	- 0.1,- 0.3,- 0.5 Élément non comptabilisé
23- Pénalisation pour une entrée ou une sortie niveau C	- 1 pt pour exigence manquante
24- Est-il obligatoire de se déplacer sur ½ pointes pendant l'enchaînement ?	NON
25- Dynamisme insuffisant pendant tout l'enchaînement	- 0.1,- 0.3,- 0.5

Citez les 4 Exigences de Composition - **Poutre**

E	Une entrée en D minimum
SM/T	Un élément de Souplesse ou de Maintien ou Tour
LG	Une Liaison Gymnique de 2 sauts
AC	Un élément ACrobatique



SOL Filles

1- Pénalisation pour une utilisation insuffisante de l'espace	- 0.3
2- Pénalisation si pas de passage proche du sol	- 0.3
3- Quelle est la durée maximale d'un enchaînement autorisée	1'30 mn
4- Pénalité pour une durée de l'enchaînement supérieure au temps exigé	- 0.3
5- Terminer avant ou après la musique	- 0.1
6- Le chronomètre s'arrête au dernier mouvement de la gymnaste	OUI
7- Musique avec paroles	- 1 pt
8- Est-ce qu'il est possible d'avoir une musique avec des voix ?	OUI
9- Une liaison gymnique peut-elle être réalisée avec 2 tours ?	NON
10- Une liaison gymnique peut-elle être réalisée avec 2 sauts ?	OUI
11- Peut-on réaliser une liaison gymnique en utilisant 2 fois le même élément ?	NON
12- Les 2 éléments acrobatiques et les éléments de la série Acrobatique doivent-ils obligatoirement être différents ?	OUI
13- Un saut de mains et une rondade peuvent-ils être considérés comme « Deux éléments acrobatiques dans deux sens différents »	OUI
14- Les 2 éléments acrobatiques doivent-ils obligatoirement être enchaînés ?	NON
15- Pénalisation pour les mains posées au sol au grand écart	Élément non comptabilisé
16- Genoux sous l'horizontale au saut de chat (C7, D7)	- 0.1,- 0.3,- 0.5
17- Pénalisation pour un manque de hauteur dans le salto avant ou arrière	- 0.1,- 0.3,- 0.5
18- Manque d'écart de jambes dans le grand écart ou dans le saut en grand jeté	- 0.1,- 0.3,- 0.5
	Si écart inférieur à 135° → élément non comptabilisé
19- Si plus de 2 appuis des mains (E3)	- 0.1 par appui supplémentaire
20- Une sortie de praticable avec un appui (main ou pied) à l'extérieur des lignes	- 0.1
21- Une touche des mains, pieds, pied et main ou autre partie du corps à l'extérieur des lignes	- 0.3
22- Une réception directement à l'extérieur	- 0.3
23- Pénalisation si pas d'ATR en départ équerre écartée ATR (F1)	Élément non comptabilisé
24- Pénalisation pour un pivot ou un saut avec une rotation non terminée	Élément déclassé
	(S'il correspond à une difficulté de valeur inférieure)
25- Dynamisme insuffisant pendant tout l'enchaînement	- 0.1,- 0.3,- 0.5

Citez les 4 Exigences de Composition - **Sol**

- SM** Un élément de Souplesse ou de Maintien
- LG** Une Liaison Gymnique de 2 éléments dont 1 saut
- SA** Une Série Acrobatique de 3 éléments dont 1 salto
- AC** Deux éléments ACrobatiques dans des sens différents

(Éléments différents de la série acrobatique)

SAUT / EXC

1- La Note D correspond à la valeur du saut (valeur de Difficulté)	OUI
2- La Note E correspond à l'Exécution	OUI
3- La Note Finale est la note D + la note E – pénalités	OUI
4- Valeur des sauts	de 6,50 à 10 pts
5- Le (la) gymnaste peut-il (elle) présenter 2 sauts	NON
Sauf si le 1^{er} saut est considéré comme nul	
6- Si le saut est considéré comme nul et que le (la) gymnaste présente un deuxième saut, la pénalité est de	1pt
7- Le (la) gymnaste peut-il (elle) présenter 2 sauts identiques ?	OUI
8- Un saut est-il valable si le (la) gymnaste ne prend pas appui sur ses 2 mains	NON
9- Pénalisation pour une pose alternative des pieds sur le tremplin	SAUT NUL
10- Le (la) gymnaste qui touche le tremplin mais pas la table de saut, peut-il (elle) recommencer si c'est le 2 ^{ème} saut ?	NON
11- La course d'élan est-elle notée ?	NON
12- Pénalisation pour des jambes écartées < à la largeur des épaules dans chaque phase de saut	- 0.1
13- Pénalisation si la réception se fait à moins de 0,80 m de la table de saut (au 1 ^{er} impact)	- 0,50
14- Pénalisation pour une mauvaise position des mains sur la table de saut	- 0.1,- 0.3,- 0.5
15- Pénalisation pour un appui des mains trop long	- 0.1,- 0.3,- 0.5
16- Pénalisation pour un manque de hauteur dans le 2 ^{ème} envol	- 0.1,- 0.3,- 0.5
17- Une montée en placement de dos en saut en lune	- 1pt
18- Une descente en pont dans un saut en lune	- 1pt
19- Un appui de la tête sur la table de saut	SAUT NUL
20- Une faute de pointe de pied	- 0.1
21- Pénalisation pour des jambes fléchies dans chaque phase du saut	- 0.1,- 0.3,- 0.5
22- Pénalisation pour le corps cassé dans chaque phase du saut	- 0.1,- 0.3,- 0.5
23- Pénalisation pour une roulade en réception	- 1pt
24- Pénalisation pour la pose d'une main au sol en réception	- 1pt
25- Une aide pendant le saut	SAUT NUL
26- Saut non répertorié	SAUT NUL
27- Pénalisation pour le corps passant en-dessous de 45° en rondade ou en Pétrick	SAUT NUL
28- Pénalisation pour une rotation longitudinale incomplète de 180° dans le 1 ^{er} envol en Pétrick	- 0.1,- 0.3,- 0.5
29- Un Pétrick avec ¼ de tour + ¼ tour peut-il être validé ?	NON
30- Pénalisation pour les bras fléchis en phase d'appui	- 0.1,- 0.3,- 0.5
31- Pénalisation pour un manque d'ouverture avant la réception en Tsukahara groupé ou carpé	- 0.1,- 0.3,- 0.5
32- Si fermeture du corps > 20° en Tsukahara tendu	saut déclassé en carpé
33- Pénalisation pour un manque de hauteur dans le 2 ^{ème} envol	- 0.1,- 0.3,- 0.5
34- Pénalisation pour déviation par rapport à la ligne d'élan	- 0.1,- 0.3,- 0.5
35- Un dynamisme insuffisant du saut	- 0.1,- 0.3,- 0.5



SOL Garçons / EXC

1- Pénalisation pour une utilisation insuffisante de l'espace	- 0.3
2- Quelle est la durée maximale d'un enchaînement ?	1 mn
3- Est-ce que l'on pénalise un enchaînement trop court ?	NON
4- Pénalité pour un enchaînement trop long	- 0.3
5- En-dessous de 6 éléments tout élément manquant est pénalisé	- 2 pts sur la note finale
6- Où sera appliquée la pénalité pour élément manquant	sur la note finale par le jury D
7- Peut-on utiliser un tapis de sécurité ?	NON
8- Pénalisation pour une aide des mains à l'arrivée de la roulade avant jambes tendues et serrées (C5)	- 0.5
9- Pénalisation pour un manque d'élévation des jambes en Equerre jambes verticales (E3)	- 0.1,- 0.3,- 0.5
10- Pénalisation pour un manque d'alignement en cercles Thomas (E4)	- 0.1,- 0.3,- 0.5
11-Pénalisation pour un écart de jambes insuffisant en grand écart antéro-postérieur ou en écrasement facial jambes écartées	- 0.1,- 0.3,- 0.5
12- Pénalisation pour des bras fléchis dans la roulade arrière piquée (D8)	Elément déclassé en C8
13- Pénalisation pour une hauteur insuffisante en salto avant ou arrière	- 0.1,- 0.3,- 0.5
14- Pénalisation pour un manque d'alignement à l'ATR	- 0.1,- 0.3,- 0.5
15- Les éléments Acrobatiques signalés NS peuvent-ils être utilisés dans une série Acrobatique	NON
16- Pénalisation pour une rupture de rythme en ATR montée en force (D1,E1,F1)	- 0.10, -0.3
17- Pénalisation pour un corps relâché en flic-flac	- 0.1,- 0.3,- 0.5
18- Pénalisation pour une position carpée insuffisante en saut carapé (C10, D10)	- 0.1,- 0.3,- 0.5
19- Saut 2 tours complets avec rotation non terminée (E9)	Déclassé en D9
0- Un élément de maintien non tenu 2 secondes	Elément non comptabilisé
21- Une sortie de praticable avec un appui (main ou pied) à l'extérieur des lignes	- 0.1
22- Une touche des mains, pieds, pied et main ou autre partie du corps à l'extérieur des lignes	- 0.3
23- Une réception d'un élément directement à l'extérieur des lignes	- 0.3
24- Pénalisation pour une hauteur insuffisante pour une roulade avant saut de l'ange (D5)	- 0.1,- 0.3,- 0.5
25- Dynamisme insuffisant pendant tout l'enchaînement	- 0.1,- 0.3, 0.5

Citez les 4 Exigences de Composition – **Sol Garçons**

ATR Un élément passant par l'Appui Tendu Renversé

S/M/AP Un élément de Souplesse ou de Maintien ou d'APpui

AC Av Une série acrobatique d'au moins 2 éléments vers l'avant dont 1 salto

AC Ar Une série acrobatique d'au moins 2 éléments vers l'arrière dont 1 salto



BARRES PARALLELES / EXC

	Hauteur libre
1- Quelle est la hauteur minimum des barres ?	NON
2- Peut-on utiliser 2 tremplins ou 1 double tremplin pour effectuer 1 entrée	NON
3- Un élan intermédiaire est autorisé en appui brachial	OUI
4- La flexion de jambes est autorisée après un siège écart pour reprendre un élan	OUI
5- Pénalité pour un élan intermédiaire supplémentaire	- 0.5
6- Pénalisation pour une touche du sol avec les pieds lors d'une bascule de fond	- 0.3
7- Pénalisation pour un déplacement ou ajustement de prise à chaque fois)	- 0,1
8- Pénalisation pour des bras fléchis en oscillation (C7, D7)	- 0.1,- 0.3,- 0.5
9- Pénalisation pour un manque d'alignement en appui brachial renversé	- 0.1,- 0.3,- 0.5
10- Pénalisation pour un corps relâché	- 0.1,- 0.3,- 0.5
11- Un tapis supplémentaire de 10 cm en sortie est autorisé	OUI
12- Pénalisation pour une touche de l'agrès	- 0.3
13- Une chute sur l'agrès ou au sol	- 1pt
14- Un enchaînement sans sortie	- 0.3
15- Pénalisation pour une faute de pointes de pieds	- 0.1
16- Une équerre non tenue 2 secondes	Elément non comptabilisé
17- Une équerre avec les jambes sous l'horizontale (D8)	- 0.1,- 0.3,- 0.5
18- Pénalisation pour une hauteur insuffisante dans les sorties	- 0.1,- 0.3,- 0.5
19- Pénalisation pour un manque d'alignement dans les balancés	- 0.1,- 0.3,- 0.5
20- Un rouleau avant avec un arrêt (C4, D4)	- 0.3
21- Touche de la barre avec les pieds en entrée coupé écart (D1)	- 0.3
22- Une réception avec grand pas ou sursaut (environ 1 m) en sortie	- 0.3
23- Pénalisation pour un arrêt	- 0.3
24- Appui supplémentaire pour un établissement par appui des jambes (ex : C6, C7)	- 0.5
25- Dynamisme insuffisant pendant tout l'enchaînement	- 0.1,- 0.3,- 0.5

Citez les 4 Exigences de Composition – **Barres parallèles**

- AP** Un élément à l'Appui
- AB** Un élément à l'Appui Brachial
- S** Un élément à la Suspension
- MP** Un élément de Maintien ou de Placement



BARRE FIXE / EXC

1- Peut-on utiliser un plinth en mousse sous la barre contre un montant pour effectuer une entrée ?	NON
2- Est-ce que l'on pénalise 1 élan intermédiaire comme prise d'élan en début d'enchaînement ?	NON
3- Une prise d'élan abdominale est-elle considérée comme un élan intermédiaire ?	NON
4- En-dessous de 6 éléments tout élément manquant est pénalisé de	- 2 pts sur la note finale
5- Arrêt dans l'entrée Renversement	- 0,3
6- Pénalisation si plus d'une oscillation en balancé vers l'avant et s'établir par crochet de jambe (C2)	- 0,5
7- Pénalisation si corps sous l'horizontale en prise d'élan par fouetté corps à l'horizontale (D1)	Elément déclassé en C1
8- Pénalisation pour un corps relâché en soleil	- 0.1,- 0.3,- 0.5
9- Pénalisation si bassin reste près de la barre en tour d'appui arrière à l'appui libre	Elément déclassé en C8
10- Pénalisation si jambes fléchies en tour d'appui avant jambes tendues (D9)	Elément déclassé en C9
11- Pénalisation pour une hauteur insuffisante dans une sortie échappement	- 0.1,- 0.3,- 0.5
12- Un enchaînement sans sortie	- 0.3
13- Pénalisation pour un élan intermédiaire	- 0.5
14- Pénalisation pour un très grand pas ou saut (environ 1 mètre) en réception lors d'une sortie	- 0.3
15- Une chute sur la barre ou au sol	- 1pt
16- Pénalisation pour une touche de la barre	- 0.3
17- Pénalisation pour le corps relâché dans un balancer	- 0.1,- 0.3,- 0.5
18- Pénalisation pour une contre-volée désaxée	- 0.1,- 0.3,- 0.5
19- Pénalisation pour appui alternatif dans une bascule	- 0.3
20- Bras fléchis dans une bascule ou pour tout autre élément	- 0.1,- 0.3,- 0.5
21- Pénalisation pour une faute d'axe dans un balancer	- 0.1,- 0.3,- 0.5
22- Pénalisation pour des jambes fléchies en sortie double salto arrière corps carpé ou tendu (F10)	Elément déclassé en E10
23- Pénalisation pour un arrêt	- 0.3
24- Pénalisation pour une amplitude insuffisante dans un balancer	- 0.1,- 0.3,- 0.5
25- Dynamisme insuffisant pendant tout l'enchaînement	- 0.1,- 0.3,- 0.5

Citez les 4 Exigences de Composition – **Barre fixe**

- BO** Un élément de Bascule ou Oscillation
- FP** Un élément avec changement de Face ou changement de Prise
- AP** Un élément à l'APpui ou par l'APpui
- R** Un élément avec Rotation avant ou arrière



8. LE JEUNE JUGE ASSURE LE SUIVI DE SA FORMATION / PASSERELLE FEDERALE

Dès que possible l'UNSS proposera à tout Jeune juge certifié de pouvoir gérer son suivi de formation sur le serveur OPUSS : www.unss.org

Passerelles entre l'UNSS et la FFG :

La convention entre l'UNSS et la FFG précise que le jeune juge de certification niveau national permet une équivalence dans les différentes disciplines :

- Gymnastique Artistique Masculine
- Gymnastique Artistique Féminine
- Gymnastique Aérobie
- Gymnastique Acrobatique
- Gymnastique Rythmique

La certification de niveau national UNSS permet le titre de juge de Niveau 1 FFG.

Pour obtenir ce titre il faut remplir les conditions suivantes :

- Avoir 15 ans
- Etre titulaire de la licence FFG de l'année en cours
- Avoir jugé deux compétitions FFG

Procédure pour le Jeune Juge UNSS :

- Démarche du Jeune juge UNSS auprès du comité régional FFG, pour obtention de l'équivalence du diplôme Juge niveau 1 FFG.
- Accompagnement du Jeune juge par le Comité Régional pour remplir les conditions pour l'obtention du diplôme de juge niveau 1.
- Validation du diplôme par le comité régional FFG après vérification des prérequis.
- Transmission par le comité régional FFG de la liste des Jeunes Juges UNSS ayant obtenu le diplôme de juge Niveau 1 aux :
 - Service régional UNSS
 - Fédération Française de Gymnastique
- Transmission par la FFG à l'UNSS de la liste des Jeunes diplômés juges niveau 1 FFG

Les enseignants d'Education Physique et Sportive pourront apporter leur aide, ainsi que les services de la Fédération.



9. LE JEUNE JUGE PEUT PARFAIRE SA FORMATION EN CONSULTANT DES DOCUMENTS COMPLEMENTAIRES

Direction Nationale UNSS : www.unss.org

Services régionaux UNSS

Services départementaux UNSS

Stages mis en place : à consulter sur les différents sites

Adresse de la Fédération Française de Gymnastique :

[http:// www.ffgym.com](http://www.ffgym.com)

Fédération Française de Gymnastique

7 Ter, Cour des petites Ecuries

75010 – PARIS

Tél : 01.48.01.24.48

